

Association Kervihan



Editorial



KERSIOUL KEN FÊTE

Au début des années 1980, les fondateurs de l'Association Kervihan pour l'accueil d'enfants handicapés, réfléchissent à leur devenir après 20 ans.

Avec le Dr Saulnier, initiateur des différents projets, ils créent l'Association Ker Sioul pour l'accueil d'adultes en 1991.

La Fondation Claude Pompidou décide la construction de l'immeuble.

En Octobre 1991, le FAM ouvre ses portes à Bréhan. Il accueille 30 résidents accompagnés par 30 professionnels. Une première extension en 1995, une seconde en 1997 permettent de doubler les effectifs.

L'histoire continue. La notion de « Foyer » reste bien présente avec cette grande salle et sa cheminée, l'organisation du service, la qualité relationnelle, et les projets qui favorisent les contacts entre résidents, familles, professionnels et administrateurs. Mais la réalité économique s'impose.

En 2006, ces derniers se tournent vers leurs amis de Kervihan et un travail commun conduit à la fusion des deux associations en mai 2009. Les décisions sont les bonnes et l'établissement est aujourd'hui pleinement stabilisé.

Ker Sioul fête ses 20 ans, fière du service assuré avec beaucoup de chaleur.

Merci à la Fondation Claude Pompidou, à Madame Pompidou, à Madame Chirac qui lui succède et qui nous fait l'honneur de sa présence le 12 juin. Madame Chirac, soyez la bienvenue, vous êtes ici chez vous.

Merci à tous les acteurs, résidents, familles, professionnels et administrateurs.

Joyeux anniversaire!

Louis Guillemot
Président

Une DG aux multiples missions

La Direction Générale est composée des Directions Finances et Ressources Humaines, de la Qualité, et des différents services dédiés tels que la comptabilité, la blanchisserie, la cuisine centrale, la maintenance des bâtiments ou encore l'assistance informatique.

31 personnes y travaillent dont 10 au sein des services administratifs, 9 à la cuisine, 7 à la blanchisserie et 5 à la maintenance. Organe exécutif de la politique associative, la DG a pour mission de :

- Mettre en œuvre le projet associatif,
- Animer, coordonner, gérer et administrer l'association,
- Assurer un rôle de conseil et d'appui au service des établissements de l'association,
- Centraliser des fonctions transversales comme les ressources humaines, les finances, les budgets, les projets...
- Apporter de la convergence dans les pratiques associatives,
- Aider à la formalisation des procédures et protocoles et sécuriser les pratiques,
- Représenter l'association auprès de toutes les instances publiques, autorités de tarification, partenaires associatifs et auprès des organismes privés, fédérations, unions...
- Adopter des démarches transversales d'évaluation et d'amélioration continue de la qualité,
- Développer une vision prospective et stratégique associative ;



Une DG pour quels projets... ?

Nous devons soutenir l'informatisation du dossier résident, configurer notre système d'information et renouveler notamment le logiciel métier comptabilité-paie-ressources humaines afin de disposer demain d'outils d'analyse, de contrôle et de réponse aux demandes croissantes des financeurs.

Il s'agit aussi de réactualiser notre Plan Pluriannuel d'Investissements en repérant les référencements pouvant faire l'objet de mutualisation internes et externes (remontées des attentes, inventaire, lancement d'appel d'offre, recherche de partenariat extérieur).

Nous devons enfin poursuivre les efforts réalisés en améliorant la communication ascendante et descendante, soutenir les cadres de Direction non seulement dans leur place et rôle de responsable, mais aussi les positionner comme acteurs du développement de la stratégie associative. Il s'agit ensuite de prendre en compte les processus de formations en évaluant chaque année ceux-ci et en les ajustant si nécessaire.

Concernant la Qualité, nous allons devoir mettre en place une démarche d'évaluation interne convergente entre les services afin de préparer la démarche d'évaluation externe.

Les services dits « logistiques » quant à eux vont connaître dans les mois à venir une réorganisation importante avec le regroupement à Gwen Ran du personnel de cuisine et du plateau technique correspondant, la même opération étant programmée pour la blanchisserie avec l'agrandissement des locaux situés rue du Président Pompidou à Bréhan.

L'équipe de maintenance sera bien évidemment mobilisée par ces différents chantiers et présentes au quotidien dans l'ensemble des établissements, une dimension « sécurité » devant être clairement identifiée.

Située, à Bréhan, sur le même site que celui de l'IME les Enfants de Kervihan, les nouveaux locaux de la DG ont été inaugurés fin avril.

Cette manifestation a permis de mettre en valeur le travail réalisé dans les établissements et les compétences artistiques des enfants et adultes qui avaient été sollicités pour décorer ces nouveaux espaces. Ces œuvres sont le symbole bien sûr de la créativité des personnes handicapées que nous accompagnons mais aussi de l'engagement des professionnels qu'ils soient éducateurs, soignants ou faisant partie des services logistiques.

Sébastien MAILLARD,
Directeur Général



Emmanuel apporte le courrier aux comptables

Nathalie, Valérie et Anne-Marie travaillent sous la responsabilité de Jean Luc LE GOFF, Directeur Administratif et Financier, et en étroite collaboration avec les responsables et les secrétariats des établissements. Chaque comptable est responsable de la comptabilité générale d'un établissement.

Elles sont les interlocutrices privilégiées :

- des familles des usagers pour toutes les questions qui ont trait à la facturation
- des fournisseurs pour les questions de règlements
- des administrations pour les questions de suivis de charges sociales ...

Le service comptabilité est composée de :
 Nathalie BLANDEL, depuis 1995,
 Valérie JULIO, depuis 2003,
 Anne-Marie AUBRY, depuis août 1991 à Ker Sioul puis à la Direction Générale en 2009 suite à la fusion.

En quoi consiste leur travail ?

La facturation des prix de journée aux caisses d'assurance maladie pour le pôle enfant.

Pour le pôle adulte, celle-ci est opérée auprès des services du Conseil Général, ainsi qu'auprès des familles ou représentants légaux au titre de l'aide sociale. Ces informations sont ensuite transmises à la CPAM.

• La comptabilité générale

Saisie et règlement des factures d'achat conformes aux bons de commande et de livraison validés par le responsable de structure ;
 Suivi de la trésorerie.

• La comptabilité analytique

Celle-ci est rendue nécessaire par la multitude des établissements et des budgets.
 Elaboration des budgets prévisionnels des salaires

Suivi des comptes administratifs
 Suivi des arrêts de travail...

• Les salaires

A partir du 15 du mois, elles établissent les salaires sur la base des données transmises par les responsables de site (5300 bulletins en 2011 !)

Elles établissent alors les Déclaration des charges sociales et leur règlement

A chaque fin de contrat, les documents suivants sont remis au salarié : certificat de travail, reçu pour solde de tout compte et déclaration destinée au Pôle Emploi.

En dehors de la comptabilité des établissements et services, les comptables suivent les budgets dédiés à chaque groupe de résidents ou unité de vie ainsi que leur argent personnel.

*Propos recueillis par
 Vanessa Hamon et Carole Le Fur*

Un Partenariat avec la Fondation Claude POMPIDOU.

L'établissement Ker Sioul jouit depuis sa création d'un vaste parc agréable que les Résidents comme les visiteurs connaissent bien. Ils s'y promènent à pied, en carriole ou à vélo très régulièrement. Néanmoins, pour que les Résidents puissent en profiter plus librement, il fallait en améliorer la conception.

Dans le cadre des 20 ans de l'établissement, la fondation Claude POMPIDOU a souhaité s'associer au foyer dans ce projet d'aménagement. Au-delà de garantir la libre circulation dans le parc, le second objectif est d'aménager des espaces spécifiques pensés pour les Résidents du foyer.

Nous avons donc décidé plusieurs espaces distincts.

Outre cette sécurisation la Fondation Claude POMPIDOU a aussi financé le premier aménagement dédié à des activités ludiques composé de différentes

structures adaptées (pont suspendu, balançoire « nid d'oiseau », labyrinthe végétal...). Le second que nous allons étudier va être destiné à la stimulation sensorielle grâce à des éléments naturels (senteurs de différentes plantes, sensibilisation auditive, sensibilisation au toucher d'éléments variés, aspects du sol différents...).

Les travaux ont commencé dès le mois de mars avec la pose des structures métalliques et se sont poursuivis en avril et mai par l'installation des parcours et de la clôture du parc.

L'inauguration de ces aménagements par Mme Chirac, présidente de la Fondation Claude POMPIDOU aura lieu le 12 juin 2012 lors des festivités organisées pour les 20 ans de l'établissement.

*Valère POTTIN,
 Chef de service FAM Ker Sioul*



Installation de Fabrice dans la balançoire dite «nid d'oiseau».

